

# A VTT Le Bois de la Roche

CC des Collines du Perche Normand



Bellême à VTT (Thomas Le Floch)



*Ponctué de quelques difficultés techniques, ce parcours offre aussi des tronçons bien roulants permettant de petites pointes de vitesse. Pour adeptes du VTT désireux de mesurer leur forme physique.*

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 28.2 km

Dénivelé positif : 461 m

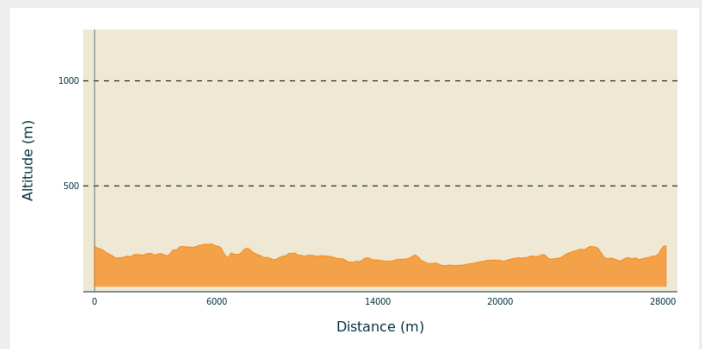
Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

# Itinéraire

**Départ** : Place de la République, Bellême

## Profil altimétrique



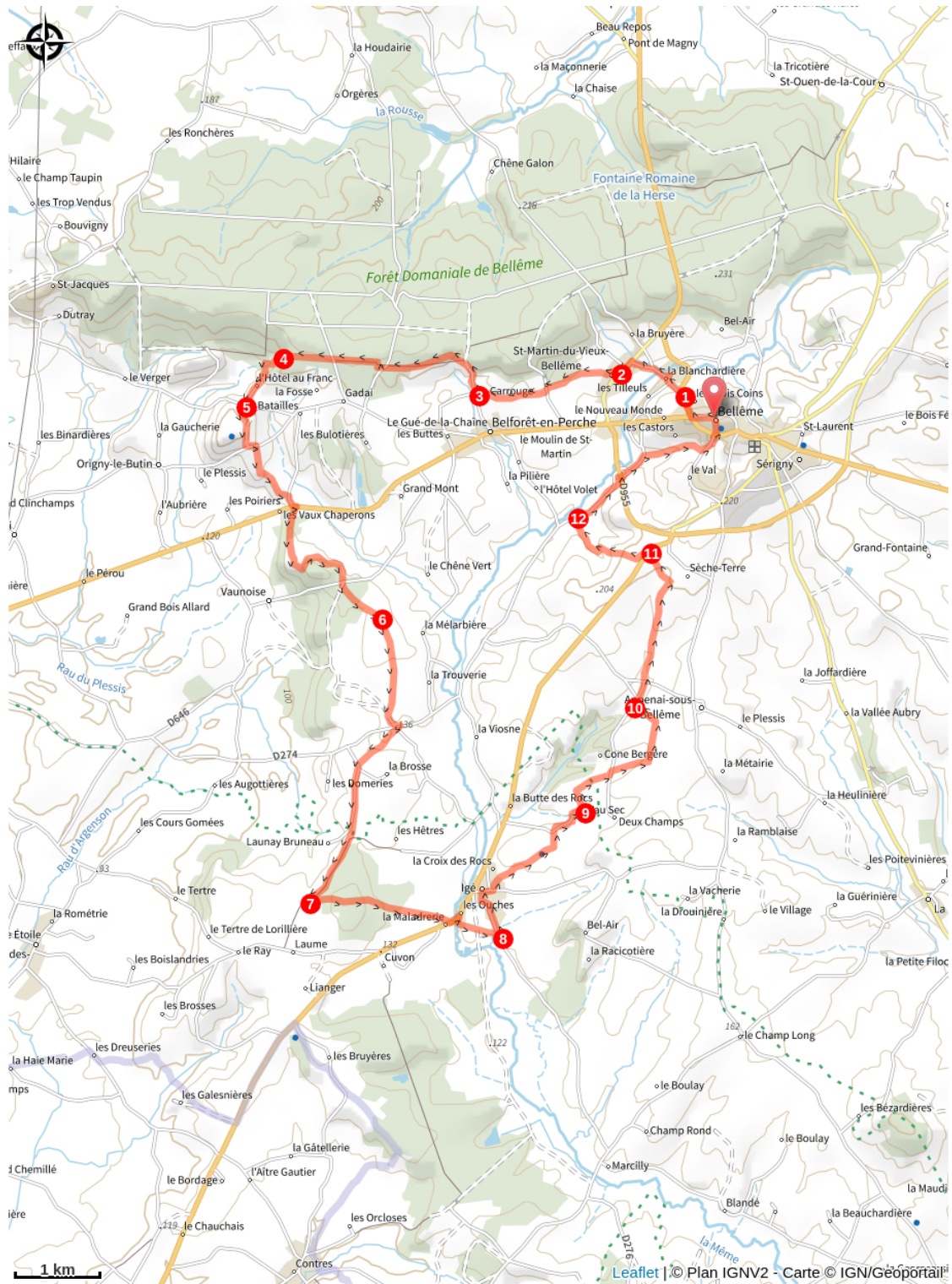
Altitude min 120 m Altitude max 223 m

Contourner l'église Saint Sauveur. Descendre la rue d'Alençon. Au giratoire, prendre à droite.

1. Bifurquer à gauche direction Le-Pin-La-Garenne. Bifurquer à gauche et prendre la direction de St-Martin-du-Vieux-Bellême. Après les virages de la Blanchardière, prendre le nouveau rond-point (pas encore visible sur le fond de carte) et tourner à la 4ème sortie, puis tourner à gauche pour gagner le centre-bourg de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Traverser la rue Pierre de Romanet, puis la place Gustave Blondeau.
2. Tourner à droite pour descendre et longer le mur épaulé de contreforts. Couper le chemin de La Chenaye et prendre en face un chemin creux. Mont Poirier. Au sortir de la forêt, face à l'Hôtel Chappey, tourner à gauche puis poursuivre sur un chemin de terre qui aboutit au hameau du Carrouge.
3. Tourner à droite et monter vers la forêt (*pente raide*). Au sommet de la côte, bifurquer à gauche et suivre le GR22. Descente suivie d'une montée raide (*difficulté technique*). Traverser la Route Forestière (RF) du Paty et bifurquer à droite, dans les parcelles 110 et 131. Rejoindre la RF de la Bageollière. A droite, puis aussitôt à gauche.
4. Au bas d'une descente en pente forte, abandonner le GR pour prendre à gauche, dans la parcelle 160, un sentier qui descend rejoindre le GR dans une clairière. Bifurquer à gauche. Passage humide suivi d'une montée en très forte pente (*difficulté technique*). Sortir de la forêt à l'Hôtel au Franc et gagner la D 644.
5. Prendre en face le chemin de l'Erable (*montée soutenue*). La Haute Grange (**bel habitat**). Redescendre pour déboucher sur la VC1, face à l'Hôtel Beaumont. Virer à gauche. A la Cointaudière, à droite pour gagner la D 955. Longer le bas-côté gauche de la départementale. La traverser (*prudence !*) et monter le chemin de la Pinardière (passage sur un pont en rondins). Traverser la cour de la ferme. A gauche : houx remarquable. Prendre à gauche un chemin de terre qui suit l'orée du bois et débouche sur la VC3 au carrefour du Pavillon. Traverser pour emprunter, légèrement à gauche, un chemin creux en sous-bois, humide au départ (*difficulté technique*).
6. A une intersection en Y, poursuivre un long chemin en herbe qui débouche sur le chemin goudronné des Chaises. A gauche, pour gagner la D 274. Encore à gauche et, aussitôt, à droite par un chemin empierré puis herbeux. A une

- intersection en Y, continuer par la gauche et monter un chemin herbeux (*passage difficile*) pour rejoindre un chemin goudronné. Tourner à gauche, puis à droite et emprunter sur 600m le chemin rural de Launay-Bruneau. Le quitter pour descendre un chemin en lisière du bois de la Roche (*passage humide*).
7. Après le lieu-dit « le Charbon Blanc », bifurquer à gauche et pénétrer dans le bois (*forte montée, puis descente soutenue*). Gagner La Tuilerie, l'Épine au Loup. Rejoindre la D 938. A gauche. Franchir la Môme et tourner aussitôt à droite. Couper l'allée du château de Lonné et gagner la D 276.
  8. Tourner et gauche et gagner le bourg d'Igé. Place de l'église. A droite. Avant le cimetière, quitter la VC1 pour prendre à gauche un chemin goudronné. Au château d'eau, continuer par un chemin en herbe et rejoindre un chemin goudronné. A droite.
  9. Arrivé à Vau Sec, bifurquer à gauche ; prendre un chemin de terre qui, après un virage à angle droit, rejoint la voie communale de Deux Champs. La descendre à gauche, puis prendre à droite un chemin de terre. A une croisée de chemins, tourner à gauche vers Passe-Rose. A l'intersection suivante, prendre à gauche, vers Albert. Descendre un chemin goudronné et rejoindre la VC de Deux-Champs.
  10. Tourner à droite. Couper la D 385 et prendre en face un long chemin en herbe qui monte en pente douce sur le plateau. A un carrefour en croix, tourner à gauche et rejoindre la D 938. La Traverser. Prudence !
  11. Prendre à gauche le chemin goudronné de Kiki (*descente raide*). Après un virage en épingle à cheveux, gagner les Fontaines (**site pittoresque**). Vaudron. Petit Vaudron.
  12. Prendre à droite la D 274. La Verderie. Moulin d'Aunay. Monter la côte. Passer sous le pont de la déviation. La Colombe. Le Colombier. Prendre à droite le chemin empierré qui longe le terrain de golf. A sa sortie, monter à gauche la côte des Quatre Vents (*pente forte*). Passer sous le pont de la Croix Blanche. Regagner la place de l'Église.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques